

pourrait être accentuée puisque le monde économique prédit une hausse d'environ 3½ p. 100. De plus, le ministre dit que la hausse des prix à la production intérieure s'élèvera à 6½ p. 100. Tient-il compte de la hausse occasionnée par les produits importés? Dans son discours le ministre des Finances (M. Chrétien) souligne que, et je cite:

Il faut agir dès maintenant pour encourager les investissements de manière à satisfaire les besoins des secteurs et des régions et garder des coûts concurrentiels, tout en diminuant nos besoins de financement.

On se demande après un tel exposé où veut en venir le ministre des Finances. Premièrement, outre la province de l'Ontario et peut-être l'Alberta, quels bénéfices réels apporteront les encouragements prévus par le ministre aux autres provinces du Canada? Et, deuxièmement, lorsque le ministre propose de porter de 30 p. 100 à 100 p. 100 le taux d'amortissement des dépenses de développement minier, il aide sans doute au développement des entreprises, mais il ne fait rien qui vaille pour les travailleurs de ces mêmes entreprises. On n'a qu'à citer en exemple la récente décision de la Commission anti-inflation qui a refusé une augmentation de salaire de 8 p. 100 aux mineurs de Thetford Mines sous prétexte qu'elle était élevée; deux poids, deux mesures. De plus, dans cette même optique de développement le ministre maintient à l'égard de l'industrie du pétrole les encouragements au fonds de forage. Encore un cadeau à cette industrie car elle allait investir de toute façon sans cette aide gouvernementale.

Le gouvernement dans un effort sublime et magnanime a cru bon d'inclure dans ses nouvelles mesures fiscales une nouvelle déduction maximale pour frais relatifs à l'emploi, c'est-à-dire \$500. *A priori* cela semble une mesure des plus généreuses mais tel n'est pas le cas. Premièrement, ce changement fiscal n'entrera en vigueur que dans un an et non pas en 1979, ce qui aurait engendré des effets immédiats, deuxièmement, cette déduction majorée bénéficiera davantage aux riches contribuables, ceux qui ont à payer de l'impôt. Cette exemption représente un gain réel moyen de \$100 à \$125 par année. Il faut remarquer que cette réduction ne s'applique pas aux contribuables dont le salaire est moins de \$10,000. L'impôt provincial sur le revenu diminuera de 400 millions de dollars dans les provinces signataires d'un accord de perception fiscale.

● (2032)

Cependant, cette mesure est conditionnelle à un accord entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. On ne prévoit pas les modalités d'entente. Nous sommes donc dans la plus grande incertitude. En dernier lieu, notons cette phrase on ne peut plus étrange du ministre des Finances (M. Chrétien) qui dit ceci et je cite:

Le gouvernement fédéral et certain nombre de gouvernements provinciaux collaborent en vue de réduire le coût élevé de l'approvisionnement en bois.

Dans son budget, le ministère concède d'autres avantages fiscaux à ces compagnies qui auront l'effet direct et indirect de baisser leur coût d'approvisionnement. Voilà un beau geste, mais on oublie de signaler qu'au Québec, par exemple, le coût des concessions de permis d'exploitation forestière est déjà peu élevé. Pourquoi alors subventionner encore plus ces coûts? En fait la plupart de ces mesures favoriseront d'emblée les régions privilégiées comme l'Alberta et l'Ontario. Les riches s'enrichiront encore davantage et les pauvres deviendront encore plus pauvres.

Budget—M. C.-A. Gauthier

Monsieur l'Orateur, je voudrais maintenant entretenir la Chambre des mesures annoncées par le ministre des Finances relativement à la recherche et au développement. Pour ce qui est de l'augmentation des taux de base du crédit d'impôt à l'investissement, pour la recherche et le développement, de 5 à 10 p. 100, partout au Canada, sauf dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie, où le taux a été porté à 20 p. 100, je crois que c'est là une bonne mesure en soi. Mais je me demande pourquoi le ministre des Finances n'a pas voulu porter le taux à 100 p. 100, comme il l'a fait ailleurs pour les dépenses relatives au développement minier. Je crois sincèrement que les petites et les moyennes entreprises, principalement dans le domaine des pâtes et papiers, auraient tiré avantage de telles mesures, si on considère que la principale raison de la fermeture des diverses sections des compagnies créatrices d'emploi réside dans leur manque de concurrence où à cause d'installations vieillies, inadaptées et inadéquates pour notre époque.

Quant aux compagnies ayant leur siège social en dehors du Canada, je crois que les petits avantages fiscaux offerts par le gouvernement ne rivaliseront pas avec ceux déjà offerts par des pays comme les États-Unis. En ce sens, l'impact des mesures mises de l'avant par le ministre des Finances ne sera sûrement pas celui qu'il veut laisser voir à la face de la population, et cela, il le sait, monsieur l'Orateur.

Je vais maintenant traiter d'un aspect beaucoup plus important de la recherche et du développement que le gouvernement essaie de cacher à la population canadienne. Le 6 septembre dernier, le gouvernement annonçait des coupures de budget qui sont, selon moi, catastrophiques pour l'avenir de la recherche fondamentale et industrielle au Canada. Je vois déjà les ministres libéraux à la vision courte venir dire, comme ils l'ont fait par le passé, que la recherche fondamentale c'était bon pour les chercheurs «égocentriques». Mais moi, monsieur l'Orateur, je prédis qu'au rythme où vont les choses, la recherche industrielle subira les contrecoups du mauvais traitement que l'on fait subir actuellement à la recherche fondamentale, et ce d'ici tout au plus deux ans. Je crois que le ministre est le seul à ne pas pouvoir concevoir que l'application de nouvelles technologies vient après la recherche fondamentale nécessaire à la découverte de ces technologies.

Alors que le ministre dit qu'il veut aider les petites et les moyennes entreprises d'une part, on coupe, d'autre part, de 14.8 millions de dollars dans l'agriculture, un secteur d'intérêt national. Je crois, monsieur l'Orateur, que dans ce secteur particulier le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) va entendre des remarques à ce sujet tout à l'heure, parce que je pense que tous les députés ont reçu des délégations de leur fédération à l'effet qu'elles n'étaient pas contentes du tout de la politique laitière au Canada, qui est demeurée gelée depuis deux ans. Je reviendrai sur le sujet à la bonne occasion, mais je veux simplement souligner en passant que dans ce secteur, le gouvernement n'a absolument rien fait.

On réduit de 500,000 dollars le budget du Conseil médical des recherches, et de 6 millions de dollars celui de la direction de la santé et du sport amateur. La santé n'est-elle pas également un domaine d'intérêt national, monsieur l'Orateur? Et la liste continue. Si le ministre continue à saboter la recherche universitaire, comme il l'a fait depuis trop longtemps, sur qui devons-nous compter pour former des scientifi-